



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

- 25 MARS 2009 -

N° 13-2009 CHARTE POUR L'ELABORATION DES SUJETS DU CONCOURS DE REDACTEUR 2009

L'An Deux Mille Neuf, le 25 Mars à 14 Heures,
Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 1 rue Eugène Vignat à ORLEANS, sous la Présidence de Monsieur Michel GRILLON, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : **23**

Nombre de présents et pouvoirs : **23**

Quorum : **12**

Date de convocation : **18 Mars 2009**

PRESENTS :

- Monsieur GRILLON Michel - Conseiller Général Maire de Boiscommun
- Monsieur HURTIGER Jean-Pierre - Conseiller Général Maire de Gien
- Monsieur MARTIN Michel - Maire de Neuville aux Bois
- Monsieur BOURILLON Christian – Conseiller Général Maire de Chevillon sur Huillard
- Monsieur BOUVARD Jean-Claude - Maire de Guigneville
- Monsieur HAUCHECORNE Bertrand - Maire de Mareau aux Prés
- Monsieur DE GANAY Claude - Conseiller Général Maire de Dampierre en Burly
- Monsieur DEMAUMONT Franck - Conseiller Général Maire de Châlette sur Loing
- Monsieur FEVRIER Albert - Conseiller Général Maire de Ladon
- Madame JOSEPH Michèle - Maire de Dammarie-en-Puisaye
- Monsieur OLIVE Christian - Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame PINSARD Nicole - Maire de Boulay les Barres
- Madame PIOT Monique - Maire de Nogent sur Vernisson
- Monsieur RAT Emmanuel - Maire de Châtillon sur Loire
- Madame SUIRE Thérèse - Vice-Présidente de l'OPAC d'ORLEANS

Etaient absents mais avaient donné pouvoir :

- Madame ARRETEAU Paula à Madame PINSARD Nicole
- Monsieur BELOUET Philippe à Madame PIOT Monique
- Monsieur BOULEAU Christian à Monsieur BOUVARD Jean-Claude
- Monsieur BOURDIN Claude à Monsieur GRILLON Michel
- Madame FAUTRAT M-Françoise à Monsieur RAT Emmanuel
- Madame LEVY Véronique à Monsieur MARTIN Michel
- Monsieur BAUCHET Pierre à Monsieur HURTIGER Jean-Pierre
- Monsieur GAUCHARD Christian à Monsieur DEMAUMONT Franck

Monsieur Philippe RIVOLET, Payeur Départemental, assistait à la réunion.

En 2009, plusieurs Centres de Gestion organisent le concours de rédacteur. Ainsi, il a été décidé de reconduire ce qui avait été fait entre le Centre de Gestion de l'Eure et Loir et ceux de l'Île de France en 2007, soit de mutualiser la conception des sujets. A cet effet, il a été rédigé non pas une convention mais une charte qui doit être signée de chacun des Présidents des Centres de Gestion concepteurs des sujets ou utilisateurs des sujets.

Ainsi, le Centre de Gestion du Loiret a décidé de prendre à sa charge la rédaction de 3 sujets sur les 13 sujets à élaborer et 1 sujet de langue vivante (Portugais) sur les 9 possibles.

Comme lors de chaque jury de concours, il appartient aux Présidents de jurys de retenir les sujets qui seront proposés le jour des épreuves.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président à signer cette charte.

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
ORLEANS, le 30 MARS 2009

LE PRESIDENT
Michel GRILLON